



Communiqué de presse

Le progrès génétique à l'épreuve du champ : SEMAE invite les médias à mesurer 40 ans d'innovation variétale en céréales

La filière semences et plants se mobilise pour démontrer l'impact concret de l'innovation variétale.

Contacts

SEMAE
Rosine DEPOIX
Chargée de relations
presse
01 42 33 88 29
rosine.depoix@semae.fr

Le 20 mai 2026

Face à l'urgence climatique et aux défis de la souveraineté alimentaire, SEMAE, l'interprofession des semences et plants, se mobilise avec ses partenaires, pour démontrer, preuves à l'appui, comment le progrès génétique est devenu la véritable « assurance-vie » de notre agriculture.

À la demande de l'Association Générale des Producteurs de Blé et autres céréales (AGPB), Arvalis et l'Union Française des Semenciers (UFS) ont mis en place un réseau national d'expérimentation inédit afin d'évaluer quarante années d'innovation variétale.

Cette étude a permis de comparer 59 variétés de blé, d'orge et de triticale, des années 1980 à aujourd'hui.

Du 4 au 12 juin, sur l'ensemble du territoire, nous vous invitons à venir découvrir ces plateformes variétales et à échanger avec chercheurs, sélectionneurs et agriculteurs.

Des résultats visibles directement dans les parcelles

À l'heure où l'agriculture doit concilier performance, adaptation au changement climatique et souveraineté alimentaire, SEMAE et ses partenaires **ouvrent les portes de plateformes variétales grandeur nature** afin de permettre aux journalistes et aux acteurs du territoire d'observer concrètement les innovations semencières et leur contribution à la résilience des cultures.

Au-delà des résultats scientifiques, l'ambition est aussi de rendre accessibles au plus grand nombre les progrès variétaux qui façonnent l'agriculture de demain.

Au programme de ces démonstrations concrètes, les résultats du travail des sélectionneurs qui illustrent la façon dont les gains de rendement permettent de sécuriser la production nationale malgré les aléas, mais aussi comment les solutions contribuent à réduire drastiquement l'usage des intrants en apportant une meilleure résistance aux maladies, ravageurs et au stress hydrique.

Une mobilisation collective pour une expertise croisée

Chercheurs, sélectionneurs, agriculteurs et acteurs institutionnels partageront, au cours de ces visites, leurs expertises pour éclairer les enjeux actuels et futurs.

Ces expérimentations ont été rendues possibles grâce au soutien de l'Association Nationale de la Meunerie Française (ANMF), des Brasseurs de France, des Malteurs de France, du Syndicat des industriels fabricants de pâtes alimentaires de France (SIFPAF-CFSI), ainsi que de 36 partenaires techniques. Retrouvez la liste des partenaires [ici](#).

La France, leader de la recherche semencière

La filière des semences et plants investit massivement dans la recherche et le développement. En céréales à paille et protéagineux, ces investissements ont représenté en 2026 : 28 % du chiffre d'affaires du secteur, soit 76 millions d'euros, un budget qui a plus que doublé en vingt ans.

Cet effort soutenu permet un progrès génétique constant et se traduit par l'inscription de 950 variétés au Catalogue officiel français, dont plus de 100 nouvelles en 2025, offrant ainsi aux agriculteurs des solutions toujours plus performantes.

Nous vous attendons nombreux pour venir découvrir les résultats concrets du progrès génétique et échanger avec les acteurs de terrain.



Retrouvez le programme des Rencontres du progrès génétique au champ et inscrivez-vous :

- 4 juin : SEMAE Sud-Ouest
- 9 juin : SEMAE Est
- 10 juin : SEMAE Centre
- 11 juin : SEMAE Ouest
- 12 juin : SEMAE Nord
- 12 juin : SEMAE Sud-Est

À propos de SEMAE

SEMAE, l'interprofession des semences et plants, représente l'ensemble des acteurs de la filière soit 61 fédérations et associations professionnelles. Elle les accompagne afin de leur permettre de répondre aux enjeux alimentaires, climatiques, économiques et sociétaux.

Au sein de SEMAE, la Direction de la qualité et du contrôle officiel des semences et plants est chargée de l'exécution des missions de service public et a la charge de faire appliquer les règlements techniques du ministère de l'Agriculture concernant la production, le contrôle et la certification des semences et des plants.

La filière semences et plants française est une filière d'excellence et compétitive, elle est le 1^{er} producteur européen (370 000 ha) et le 1^{er} exportateur mondial hors potagères (2,3 milliards €).